

Préface pour l'édition italienne

Je me félicite que voie le jour, grâce à la diligence d'Elisabetta Sibilio et d'Emilia Aru, directrice des éditions Portaparole, une version italienne de ce livre de combat. Il s'agit de la quinzième traduction en langue étrangère et j'aurais été affligé que l'ouvrage ne soit pas disponible dans un pays qui nous est si proche et si fraternel en profondeur, par-delà les vicissitudes de la politique quotidienne.

Les thèses que j'ai défendues dès la première édition, au printemps de 2005, puis développées dans la deuxième, en 2006, et enfin dans la troisième, au début de 2010, - celle que le lecteur a entre les mains- ont trouvé dans le monde entier un écho dont je n'avais pas pu prévoir la dimension. En effet beaucoup de bons esprits, un peu partout, se sont dit qu'après tout il n'était pas fatal que la transposition dans l'ordre du numérique de l'essentiel du patrimoine livresque de l'humanité soit confiée à une seule entreprise américaine, mue par le seul ressort du profit, avec les multiples périls qu'impliquait, conformément à tous les enseignements de l'Histoire, un pareil monopole. Un peu partout, on a repris courage.

La Chine et le Japon, où j'ai reçu, en 2006 et en 2009, un accueil émouvant, se sont mis bientôt au travail en dégageant les sommes et en stimulant les compétences nécessaires pour constituer des bibliothèques numériques qui soient les leurs. L'UNESCO, en se prononçant solennellement pour la diversité culturelle, a contribué à créer un climat favorable. Aux Etats-Unis même des voix se sont élevées pour rappeler qu'une des fiertés de ce pays avait été, de longue date, depuis le XIXe siècle, d'élaborer une

législation interdisant qu'une activité majeure, dans l'ordre économique ou culturel, soit concentrée en une seule main.

Quant à l'Europe, la situation apparaît aujourd'hui mitigée. Certes, Europeana, bibliothèque numérique européenne, a vu le jour, sous le nom gréco-latin que j'avais, à la Bibliothèque nationale de France, suggéré en 2006-2007. Mais faute peut-être que les acteurs responsables y aient mis, au cours des années suivantes, une énergie suffisante, à la mesure de l'enjeu, on a vu resurgir la tentation du renoncement. Et ce précieux portail n'a pas été nourri, comme il aurait dû l'être, par des contenus en provenance des partenaires européens de la France qui fussent aussi riches qu'on avait pu l'espérer : on ne les avait pas stimulés suffisamment.

Au mois d'août 2009, je découvris, à ma stupéfaction, par une fuite dans la presse, que la nouvelle direction de la BNF se préparait secrètement à pactiser, en position de faiblesse, avec Google, alors que cette même institution avait, sous ma présidence, pris la tête de la croisade. Dans ces conditions, je me jugeai contraint (alors que, attelé à bien d'autres tâches, j'avais cru avoir tourné définitivement la page, pour ce qui me concernait, et passé le relais) d'intervenir à nouveau dans le jeu, par le détour de l'opinion publique. Je trouvai de nombreux et précieux appuis, en France et au-dehors, dans les milieux intellectuels, parlementaires et journalistiques, mais je rencontrai aussi, bien sûr, de rudes adversaires, soit que, fascinés par « la puissance de feu » de Google, ils aient souhaité en profiter pour eux-mêmes, soit qu'il aient jugé impossible de résister au mastodonte et se soient résignés, plus ou moins tristement, à courber la tête.

Ce furent quelques mois de rudes controverses¹ où s'affrontèrent de multiples forces commerciales, politiques et culturelles et dont le bilan apparaît, dans l'Union européenne, à l'heure où j'écris, contrasté.

Certes, les éditeurs coalisèrent plus qu'auparavant leurs indignation contre un moteur de recherche qui avait eu le front de numériser, pour en mettre des fragments en ligne –en attendant mieux– un grand nombre d'ouvrages encore sous droits sans l'autorisation des parties prenantes, et leur réaction vigoureuse (qui se manifesta aussi ailleurs en Europe) contribua à créer un climat où l'esprit combatif reprit de la force. Certes, le gouvernement français suscita une commission sur ce sujet, confiée à un haut fonctionnaire respecté, qui condamna, avec les prudences habituelles à ce genre de littérature mais explicitement, le projet d'accord qu'il était question de passer en position subordonnée, avec Google. Certes, il décida de dégager, dans l'enveloppe d'un « grand emprunt » qui était en passe d'être voté des sommes assez généreuses pour que puisse se dessiner un retour vers les ambitions de 2007. Certes, il condamna vigoureusement la faiblesse de ceux, qui, du côté de la Bibliothèque de Lyon, mus par un réflexe un peu enfantin d'hostilité à la capitale, s'étaient abandonnés aux facilités troubles d'une gènesflexion devant le géant de Mountain views.

Mais dans le même temps on put éprouver l'impression que, faute que l'Union européenne, ralentie pas ses pesanteurs et marquée chez certains des commissaires « libéraux », entendez de droite, par l'obsession de ne pas faire de peine aux Etats-Unis, ait su tracer une voie assez claire et assez ferme, plusieurs de nos partenaires baissaient la tête. Le gouvernement de

¹ On en trouvera le récit développé, en postface, dans l'édition française de ce livre : il a paru trop détaillé pour retenir l'attention du public italien.

Sivio Berlusconi, en Italie, a été hélas ! le premier à capituler en rase campagne et à signer, à hauteur d'une bibliothèque nationale, un contrat avec Google, annoncé en mars 2010. A vrai dire, quand on sut que le ministre du Patrimoine et des activités culturelles, Sandro Bondi, décidé à ce renoncement, avait nommé Mario Resca directeur général pour la valorisation du patrimoine culturel et que celui-ci avait été pendant douze ans président de la filiale italienne de MacDonald, on s'étonna moins de cette décision, mais on ne s'en consola pas pour autant.

Que les choses soient claires en tout cas, à l'aube des futurs affrontements : Google n'est pas le diable, simplement une puissance gigantesque qu'il faut empêcher, dans le champ de la numérisation des livres comme dans d'autres, de régner seul en maîtresse. Je le dis assez dans ce livre : si nous savons être forts et présents, alors rien n'interdira de négocier, plus tard, avec le géant. Mais ce sera à même hauteur, avec des échanges à part égale et sans plus consentir à toutes les concessions insupportables dont il est question aujourd'hui : abandon définitif à Google de la propriété des fichiers, monopole sur vingt ou trente ans de leur exploitation au service des profits publicitaires, liberté d'en tirer profit pour une mise en vente en ligne des ouvrages risquant de tuer toute concurrence et de mettre en cause la survie de la « chaîne du livre » comme richesse culturelle majeure.

Les dés roulent encore. Et nul ne peut savoir aujourd'hui ce que sera la situation dans dix ans. L'Asie, certainement, tiendra bon. L'Amérique latine, on l'espère. L'Europe ? C'est moins sûr, mais tout demeure ouvert, à l'heure où j'écris. Sachons en tout cas que nous sommes comptables de cette grande affaire devant nos descendants et que, comme il advient toujours en

démocratie, la lucidité, exempte de toute arrogance, est la meilleure associée de l'énergie.

Jean-Noël Jeanneney
Août 2010.